



**« Amap en Seine, Brin d'Orge » - Amap de Juvisy  
CONTRAT D'ENGAGEMENT SOLIDAIRE 2020/2021  
Volailles / Légumes secs / Huile de cameline**

**Entre :**

EARL CHAMP D'EAU  
7 Bazainville  
45480 GRENEVILLE EN BEAUCE  
Siret : 53059381300013  
Tél : 06 14 47 91 30  
www.champdeau.fr

**Et l'adhérent(e) titulaire :**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_  
Mail : \_\_\_\_\_

**Objet du contrat :**

Ce présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de volailles / légumes secs / huile de cameline en vue de soutenir l'exploitation « EARL Champ d'eau » de Louïsette DAUBIGNARD et Rodolphe CHAMBREAU.

Les signataires du contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la Charte des AMAP ainsi que les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association « Le panier de la Tour Penchée »

**Nous rappelons que les volailles non retirées le jour de la distribution seront enregistrées au prix moyen.**

**L'ABONNE(E) : PREFINANCER** La production **PRENDRE PART** le jeudi toutes les 3 à 4 semaines. Ou à procéder à son remplacement en cas d'impossibilité), **ASSUMER** les imprévus liés à la production, **ETRE SOLIDAIRE** du producteur.

**L'ELEVEUR, Le CULTIVATEUR : LIVRER DES PRODUITS** de qualité, **ETRE PRESENT** lors des distributions, **INFORMER** sur le mode fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés de la ferme. **ACCUEILLIR** les abonné(e)s sur la ferme, **ADHERER** au réseau AMAP Ile-de-France.

**Commandes :**

2020/2021												Tarif TTC			Montant des commandes	
	08/10/2020	05/11/2020	03/12/2020	21/01/2021	04/02/2021	04/03/2021	08/04/2021	20/05/2021	17/06/2021	08/07/2021	02/09/2021	TOTAL	Prix au kilo	Poids moyen par unité		Prix moyen par unité
Poulet - Petit													9,70	1,65	16,00	..... €
Poulet – Gros													9,70	2,27	22,00	..... €
Pintade													11,70	1,43	17,00	..... €
Poularde													12,70	2,52	32,00	..... €
Chapon													12,70	3,15	40,00	..... €
Dinde													14,00	5,00	70,00	..... €
Lentilles vertes 1 kg															4,20	..... €
Quinoa 1 kg															10,00	..... €
Petit épeautre 1 kg															5,00	..... €
Huile de cameline															7,00	..... €
Montant prévisionnel des commandes :															..... €	

**Modalités de distribution :**

Saisonn'engagement : 11 mois  
Horaires : Jeudi de 19h15 à 20h30  
Lieu de distribution : Aux Travées 91260 Juvisy  
La livraison se fait par camion frigorifique.

**Modalités de paiement :**

Par Prélèvement en remplissant le mandat page suivante ou par chèques libellés à l'ordre de «EARL CHAMP D'EAU» et datés de la date de la signature du contrat.

MONTANT TOTAL DE PREFINANCEMENT	....., ....€			
Nombre prélèvements ou chèques	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 11	N° de chèque
Date d'encaissement par le producteur	08/11/2020	08/11/2020 08/02/2021 08/05/2021	08/11/2020 08/12/2020 08/01/2021 08/02/2021 08/03/2021 08/04/2021 08/05/2021 08/06/2021 08/07/2021 08/08/2021 08/09/2021	
Montant des prélèvements ou chèques	....., ....€	....., ....€	....., ....€	

**Le réajustement**

Les montants exacts des volailles livrées sont enregistrés à chaque distribution.

A l'issue de la dernière distribution de la saison, un réajustement s'effectuera en fonction du poids des volailles effectivement livrées, en positif ou en négatif.

Montant du réajustement = Total des volailles livrées et des autres produits – Montant de préfinancement produit

**Clauses particulières :**

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc...), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant le producteur, les abonné(e)s et éventuellement un représentant du réseau AMAP Ile de France

Fait à Juvisy, le \_\_\_\_\_ en 3 exemplaires (1 exemplaire pour le producteur, 1 exemplaire pour l'Amap et 1 exemplaire pour l'adhérent

**Noms et signatures**

de l'adhérent(e)

du producteur

précédés de la mention «Lu et approuvé»

précédés de la mention «Lu et approuvé»

<b>Mandat de Prélèvement SEPA</b>		Organisme Créancier : EARL CHAMP D'EAU 7 Hameau de Bazainville 45480 Greneville en Beauce FRANCE	I.C.S FR63ZZZ852E90
Veuillez compléter les champs ci-dessous :			
En signant ce formulaire, vous autoriser (A) EARL CHAMP D'EAU à envoyer les instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'EARL CHAMP D'EAU.			
Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.			
Le premier prélèvement effectué par l'EARL CHAMP D'EAU intervient au début du mois suivant la souscription de votre abonnement. Le dernier prélèvement met fin à ce mandat.			
1 Vos coordonnées :	Type de paiement :	<input type="checkbox"/> Répétitif	<input type="checkbox"/> Ponctuel
Nom : .....	Prénom : .....		
Adresse : .....			
Code postal	<input type="text"/>	Ville : .....	Pays : .....
2 Compte à débiter: IBAN	<input type="text"/>	BIC	<input type="text"/>
<small>Número d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank account Number)</small>		<small>Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank identifier code)</small>	
<b>IMPORTANT :</b>	à (lieu)		Veillez signer ici
Merci de renvoyer ce mandat accompagné du contrat d'abonnement ainsi qu'un RIB ou d'un RIP.	le JJ MM AAAA		
Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de la relation client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.		Nota : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	
		Référence unique de mandat RUM ( à remplir par EARL CHAMP D'EAU ) :	
		Vous pouvez retrouver votre RUM en vous connectant à votre compte sur le site www.champdeau.fr à l'aide de votre courriel et votre numéro d'abonné.	